



Conseil Communautaire  
20 décembre 2018  
Authume – 18h30

## DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 65  
Nombre de procurations : 7  
Nombre de votants : 72  
Date de la convocation : 14 décembre 2018  
Date de publication : 28 décembre 2018

### GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe  
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

#### Référence

N°GD 164/18

#### Objet

Convention Jura Service  
pour l'année 2019

#### Secrétaire de séance

Bruno CHEVAUX

#### Rapporteur :

Philippe BLANCHET

**Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :** J.L Bouchard, D. Bernardin, J.M Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, J.C Lab, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, I. Delaine, C. Demortier, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, J. Gruet, A. Hamdaoui, N. Jeannet, J.P Lefèvre, I. Mangin, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, P. Roche, J.M Sermier, J.C Wambst, J. Zasempa, S. Calinon, J.L Croiserat, F. Macard, L. Bernier, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, A. Courderot, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par J.S Bernoux, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, E. Saget suppléé par Y. Besson, F. David, J. Regard, C. Francois, G. Coutrot suppléé par G. Ginet, M. Boué, J.M Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

**Délégués absents ayant donné procuration :**  
J.P Cuinet à J. Gruet, D. Germond à J.P Lefèvre, I. Girod à J.B Gagnoux, P. Jaboviste à S. Marchand, S. Kayi à J.M Sermier, I. Voutquenne à N. Jeannet, P. Jacquot à B. Guerrin.

**Délégués absents non suppléés et non représentés :**  
G. Chauchefoin, M. Berthaud, F. Dray, S. Hédin, P. Jobez, E. Schlegel, J. Lombard, J. Dayet, C. Mathez, G. Fernoux-Coutenet, V. Chevriaux, R. Curly.

Afin d'assurer le remplacement temporaire d'agents absents ou de faire face à un accroissement temporaire d'activité, le Conseil Communautaire a autorisé Monsieur le Président en 2018, à signer une convention avec l'association JURA SERVICE, qui met à disposition de la collectivité les personnels répondant à l'offre de mission.

Pour 2019, il est proposé de renouveler cette convention avec l'association JURA SERVICE, aux conditions tarifaires suivantes :

	Rappel coût horaire 2018 (- 750 h)	Coût horaire 2019 (- 750 h)
Heures normales	17,09 €	17,53 €
Heures doubles (dimanche - jour férié)	34,18 €	35,06 €
Heures majorées à 15 % (heures de nuit à partir de 22 h)	19,65 €	20,15 €
Heures supplémentaires à 25% (de la 36 <sup>e</sup> à la 43 <sup>e</sup> heure)	21,36 €	21,91 €
Heures supplémentaires à 50 % (au-delà de la 43 <sup>e</sup> heure)	25,64 €	26,29 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de convention ci-annexé avec l'association Jura Service, qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention.

Fait à Authume,  
Le 20 décembre 2018  
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle MR / Direction des Ressources Humaines
- Trésorerie Principale
- Association Jura Service